

Compte rendu Conseil de quartier Centre du mercredi 27 juin 2018

- Marie-Laure Burnichon, Présidente du Conseil Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et vice-Président du conseil Centre,
- Robin Léone, Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Marie-Laure Burnichon et Edmond Bourgeon accueillent l'assemblée, les conseillers et les services, et les remercient pour leur présence.

Les animations

La valorisation du patrimoine. Marie-Laure Burnichon souligne le travail conséquent de Denise Duchemin sur ce projet. 5 projets de panneaux ont été transmis au service Archives - Documentation de la Ville pour relecture. 5 autres seront relus demain. Une réunion avec les services de la Ville se tiendra mardi 3 juillet et portera notamment sur le choix des totems. Au total ce sont 10 panneaux qui pourraient voir le jour cette année.

Le court métrage sur la ville de Roanne. Projet réalisé. Il sera présenté lors de la prochaine séance plénière, pourrait être diffusé au cours du ciné plein air du 26 août, voire à l'Espace Renoir.

Une boîte à livres

Le chalet à lait qui n'est plus en service pourrait être récupéré. Le propriétaire y est favorable. Si l'exploitant du distributeur d'œufs est aussi dans cette logique, c'est l'ensemble de la structure qui serait ainsi récupérée en faveur de la création d'une boîte à livres.

Toutefois, le Conseil Centre souhaite également garder l'initiative d'une création qui lui serait propre, et dont l'installation pourrait s'envisager Place des Promenades, ou bien encore dans le Jardin du Musée. La réflexion demeure ouverte.

La voirie

Dominique Mattern fait le point sur les réalisations demandées, les demandes en cours, et délivre diverses informations générales reprises et détaillées sur le document ci-joint. Il est question notamment de modifier, de façon expérimentale, le carrefour Jean Jaurès/Ducarre/Minimes. Des solutions sont à l'étude et pourraient être mises en œuvre sur une période test, et temporaire. L'objectif est bien d'anticiper un accroissement du flux de circulation lié au projet Foch Sully.

Des réfections totales de voirie rue Anatole France, depuis la rue Brison jusqu'à la rue Jean Jaurès, s'étaleront entre juillet et novembre 2018. Les conseillers sont informés des perturbations de circulation que ces travaux entraîneront.

Questions et remarques des conseillers

- Rue Jean Jaurès : Ghislaine Murard indique que l'ensemble des copropriétaires de l'immeuble Frobert était d'accord pour prendre en charge la réfection de leur façade. Or, il semblerait que les Bâtiments de France aient posé de nombreuses conditions qui auraient découragé les propriétaires ; ils ont d'ailleurs abandonné leur projet.
- L'espèce végétale phytolac se répand rue de la résistance, indique Ghislaine Murard, tout en soulignant son extrême toxicité. Les plantes proviennent d'un terrain privé, dont le propriétaire sera contacté pour lui rappeler ses obligations.
- Un trou sur la chaussée (il laisse entrevoir les anciens pavés) Avenue Gambetta, juste avant le point de vente d' Emmaus.
- Entre les rues d'Harcourt et Alexandre Roche, des véhicules empruntent le sens interdit du fait du panneau mal positionné.
- Le miroir rue Raoul Follereau, sollicité depuis longtemps, pourrait-il être installé ?
- En haut de l'avenue de Lyon, le poteau jaune entouré de 3 grilles en lieu et place de l'accident mortel survenu sur le site, est guère esthétique, fait constater Ghislaine Murard.
- A l'intersection de la rue Jean Moulin et du Quai du Béal, les automobilistes filent tout droit sur la rue Jean Moulin sans tenir compte de la priorité à droite sur la rue Pierre Dépierre. Il conviendrait de sécuriser ce carrefour.

Une installation d'agrès Place des Promenades

Franck Pâtissier, Responsable des équipements sportifs à la Ville de Roanne a rencontré, lundi dernier, les conseillers de quartier Centre lors de leur atelier urbanisme. Il leur a présenté la proposition de la Ville d'installer Place des Promenades, des agrès de fitness et du type street work out, à l'instar de ceux en place sur le site de Mallevall, ou bien encore au Port ou sur le quartier du Parc. Les conseillers ont accueilli favorablement cette proposition. Ils sont invités à choisir le type d'agrès idéal ainsi que leur emplacement sur le site de la Place des Promenades. Une rencontre des conseillers est prévue le 9 juillet à cet effet. *A la lecture de ce compte-rendu, les conseillers ont exprimé leur choix d'emplacement : dans le triangle de pelouse devant le bâtiment de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, à proximité des jeux pour ados et du kiosque.*

La boutique test

Agnès Desporte indique que la commerçante qui exerce dans la boutique test a proposé de venir échanger avec les conseillers de quartier sur son expérience professionnelle très positive. La date est à déterminer.

Le projet Foch-Sully

Dominique Mattern délivre des informations sur l'avancée du projet Foch Sully.

Le permis de construire sera déposé en septembre.

Les démolitions s'étaleront d'août 2018 à avril 2019 avec un départ de chantier rue Roger Salengro, et les constructions débiteront ensuite.

Le commerce Auchan sera relocalisé temporairement, après avril 2019, sur le « parking sauvage » de la rue de la Berge pour une durée de 2 ans.

Un conseiller interroge sur le devenir des bâtiments Aurouer. La démolition de l'auto-école en juillet (*A réception de ce compte-rendu le chantier est reporté en octobre du fait de la défaillance de l'entreprise*) sera suivie du tènement de M. Aurouer ; des constructions sont programmées de septembre à novembre 2018.

Le projet Bords de Loire

Le Square des Martyrs est quasiment achevé, tout comme la rue Pierre Dépierre : enrobés posés et marquages réalisés demain et après-demain.

Le Quai Marechal Leclerc sera fermé définitivement à la circulation à partir du 2 juillet.

Fermeture temporaire sur 1 mois de la rue André Deveaux pour permettre aux forains d'installer leurs véhicules sur cette rue, l'ensemble des manèges étant désormais concentré sur le site de l'Esplanade des Mariniers.

A partir de samedi, l'Esplanade des Mariniers sera totalement fermée à la circulation en raison de l'arrivée des forains.

En Juillet, travaux de bordure et de béton désactivé autour du giratoire Dorian qui ne subira pas de modifications comme il avait pu en être question, car les résultats d'études du bureau Iris Conseil ont confirmé sa capacité d'accueillir le futur trafic supplémentaire, et même une réserve de capacité au-delà de 2025. Les travaux d'enrobé sur le giratoire interviendront la dernière semaine d'août, notamment pendant 2 nuits.

Les travaux sur le Parc Briand (ex site des fêtes foraines et du jeu de boules) se poursuivront jusqu'en janvier 2019; cet espace intégrera le miroir d'eau, les plantations, les jeux, et l'arbre à vent.

Calendrier des autres aménagements :

- Bas port (portion en contrebas de la rue Maréchal Leclerc) : de début juillet à août 2019.
- Secteur du Quai Maréchal Leclerc : de juillet à mars 2019.
- Immeuble NOAHO : la Ville procèdera aux aménagements de l'ensemble des abords - parkings, espaces verts et mode doux - en 2020 lorsque la construction des bâtiments sera finalisée.
- Passerelle au-dessus Renaison : début du chantier en octobre pour une durée de 45 semaines. Cette durée conséquente interpelle des conseillers. Dominique Mattern explique qu'il s'agit d'un ouvrage en bois complexe dont la réalisation au-dessus du Renaison engendre des contraintes techniques importantes.

Questions des conseillers:

- Ludovic Sarrias fait remarquer que la Place des Mariniers sera inaccessible samedi matin (en raison de la préparation de la fête foraine), qui est le 1^{er} jour des soldes d'été, et s'inquiète de ce stationnement réduit. Jean-Luc Condette répond qu'une offre de stationnement demeure à proximité, dont le nouveau parking de 100 places rue Deveaux aujourd'hui achevé.
- Comment se feront les accès aux parkings sous terrain des futurs immeubles NOAHO ? par la rue Deveaux.
- D'où sera tiré le feu d'artifice? Du côté Roanne sur le Bas Port. Toutes les mesures de sécurité ont bien naturellement été anticipées par l'artificier.
- Les deux stèles commémoratives en bord de Loire seront bien naturellement conservées et mises en valeur ; l'espace dédié aux cérémonies sera également élargi.

- Le n° 15 de la rue Pierre Dépierre est inclus dans le tènement qui sera à long terme démolé. Mme Gauthier le déplore indiquant qu'il s'agit d'un immeuble remarquable.
- Le choix de la fresque rue Jean Jaurès ne fait pas l'unanimité. Certes, indique Marie-Laure Burnichon, tout en rappelant qu'il s'agit avant tout d'une décision de la Municipalité dans laquelle le Conseil n'a pas à s'impliquer. Le côté gauche de la rue sera également traité à l'identique, dès lors que la copropriété aura donné son accord.

Autres questions diverses

- Projet de mise en place d'un marché les mercredis soir. Le sondage effectué auprès de tous les forains concernés est défavorable, ils ne souhaitent pas s'investir dans ce projet. Le Conseil de Quartier ne souhaite pas abandonner son projet pour autant, et se mettra en quête de nouveaux producteurs locaux susceptibles d'être intéressés.
- Un projet de création d'une scène ouverte - musiciens, conteurs, magiciens...- dans les jardins du Musée Joseph Déchelette. Idée à développer.
- M. Brivet souligne l'ouverture de nouveaux commerces à Roanne, et invite à encourager ces jeunes commerçants dynamiques.
- Déjections canines et aussi humaines, dans les bacs à fleurs près du parking de la salle des Ventes. A cet égard, Marie-Laure Burnichon suggère de regarder sur internet le site de la ville de Mondeville, dont la municipalité a choisi l'humour - avec des affiches du type « avis de recherche des serial krotteur » - pour sensibiliser les propriétaires des chiens à la propreté de la voie publique.
- Robin Léone, nouveau collaborateur de M. le Maire se présente. S'agissant de la propreté sur la voie publique, il indique qu'une réflexion a été lancée autour de l'idée d'une petite start up française qui a créé un cendrier portable à clipser sur le paquet de cigarettes ; il peut contenir jusque 15 mégots. Ce peut être une solution pour faire évoluer les mentalités.
- Qu'en est-il de l'avancée de l'action « Cœur de Ville » ? Roanne a été retenue parmi les 222 villes qui pourront bénéficier du plan national « Action Cœur de Ville ». Habitat, commerce, création d'emplois, transports et mobilité, offre éducative, culturelle et sportive, qualité des sites d'enseignement, développement des usages des outils numériques..., ce plan vise à redonner du dynamisme et de l'attractivité aux centres de ces villes. Il s'appuie sur des co-financements apportés par différents partenaires : Caisse des Dépôts, Action Logement, Agence Nationale de l'Habitat...

Marie-Laure Burnichon lève la séance à 20h.

Le prochain conseil de quartier Centre aura lieu
mercredi 14 novembre 2018 à 18h30
à l'Hôtel de Ville, salle Charles de Gaulle
(attention de bien vouloir noter le changement de lieu et de date)